

Image not found or type unknown



Comment mon propriétaire doit'il m'informer de travaux chez moi

Par **marjo**, le **21/04/2011** à **20:18**

Bonjour, Mon propriétaire veut changer la fenêtre dans ma cuisine. ce dernier m'impose une date et ne m'a prévenue que par lettre mise dans ma boîte aux lettres. N'y a-t-il pas obligation de me prévenir par courrier recommandé? N'y a-t-il pas un délai minimum? Suis-je obligée de me plier à ses horaires? Étant intérimaire et venant de commencer une nouvelle mission, je n'ai pas de jour de congé? en vous remerciant d'avance. Cordialement Marjolaine Lecocq